

A tous les administrateurs de l'UCIL

Chers amis,

Le second tour des élections locales débutées le 15 mars dernier a eu lieu le 28 juin, permettant de connaître enfin tous les nouveaux élus communaux et métropolitains qui exerceront leur mandat dans nos collectivités durant les 6 prochaines années.

C'est donc bien le moment pour l'UCIL de se poser la question de ses buts, de ses actions et des moyens qu'elle compte mettre en œuvre pour ce nouveau mandat au service des habitants de notre cité.

Les réunions physiques regroupant de nombreux participants n'étant actuellement pas possibles, le Comité Directeur de l'UCIL a donc décidé d'adresser à tous les CIL un questionnaire afin de connaître l'avis de ses adhérents sur ses actions futures. Celui-ci peut être rempli par tout responsable de CIL intéressé (président(e), membre du bureau, membre du conseil d'administration). Le nombre des réponses n'est pas limité mais chacune doit être identifiée.

Ce questionnaire complété est à renvoyer au secrétariat de l'UCIL (papier ou Internet) avant le 31 août 2020.

Très cordialement vôtre,

Denis EYRAUD

Président de l'Union des Comités d'Intérêts Locaux de la Métropole de Lyon (UCIL)

50, rue Saint-Jean - 69005 Lyon

tel: 09 66 43 97 71

courriel: u.c.i.l@wanadoo.fr